

# FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN

Données fournies pour 1 m<sup>2</sup>



Image d'illustration, non représentative de l'ensemble des produits couverts

## PANNEAUX DE FIBRES MDF (MEDIUM-DENSITY FIBREBOARD) NEXT®

Type de FDES FDES individuelle

Fabricant couvert Panneaux de Corrèze

Publication de la FDES 31/10/2022

FDES réalisée par  FCBA

## INTRODUCTION

**Généralités** > Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du déclarant. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Déclarant, Titre complet, Date de publication ». Pour toute information complémentaire concernant l'établissement de cette FDES ou les produits couverts par celle-ci, veuillez contacter le déclarant.

Le présent document constitue une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN ISO 14025 (août 2010), à la norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) et à son complément national français NF EN 15804/CN (juin 2016).

**Terminologie** > La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (déclaration environnementale de produit). Toutefois, en France les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (fiche de déclaration environnementale et sanitaire). La FDES est donc une DEP complétée par des informations sanitaires.

**Abréviations** >

ACV	analyse du cycle de vie
ADP	Abiotic Depletion Potential
CSDND	centre de stockage de déchets non dangereux
DEP	déclaration environnementale de produit
DTU	document technique unifié
EICV	évaluation des impacts du cycle de vie
FDES	fiche de déclaration environnementale et sanitaire
ICV	inventaire de cycle de vie
RCP	règles de catégorie de produits
UF	unité fonctionnelle
UIOM	unité d'incinération d'ordures ménagères

**Affichage des résultats** > Les résultats sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65 E+02 se lit 1,65 × 10<sup>2</sup>.

**Avertissement sur la comparabilité** > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, les quantités de matière exclues sont les mêmes, les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

**Crédits photo** > Panneaux de Corrèze

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Déclarant** > Panneaux de Corrèze, 6 impasse de l'Empereur  
Contact : Sabine Maury (sabine.maury@unilin.com).

**Réalisation** > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr.

**Type de FDES** > FDES individuelle.

**Périmètre** > « Du berceau à la tombe » (modules du cycle de vie A1 à C4 + D).

**Produits couverts** > Les produits couverts par la présente FDES sont ceux remplissant l'ensemble des conditions présentées dans la section « Description du produit » (ci-dessous).

**Programme de vérification** > La présente FDES a été vérifiée selon le programme de vérification INIES (www.inies.fr).



**Numéro d'enregistrement** > 20221031239

**Opérateur du programme** > Agence française de normalisation (AFNOR), 11 rue Francis de Pressensé 93210 La Plaine Saint-Denis.

<b>Démonstration de la vérification</b>	Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.
	Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 : <input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe
	Vérificateur tierce partie : Etienne Lees-Perasso (elp@tide-env.fr).

**Date de publication** > 31/10/2022

**Terme de validité** > 31/10/2027

## DESCRIPTION DU PRODUIT

**Identification > et description du produit** Le produit est commercialisé sous l'appellation NEXT®. Il s'agit d'un panneau de fibres MDF obtenu par voie sèche et utilisable en milieu secs, fabriqué à partir d'une résine biosourcée en France par l'entreprise Panneaux de Corrèze, pour un usage intérieur.

**Représentation > visuelle du produit**



**Unité fonctionnelle >** Assurer des fonctions structurelles (dalles de plancher) ou non (revêtements) sur 1 m<sup>2</sup> par des panneaux de fibres MDF NEXT® d'épaisseur 19 mm, utilisés en milieu sec sur une durée de vie de référence de 100 ans, respectant les performances définies dans la norme NF EN 622-5 et fabriqués en France.

**Autres >** Aucune.

**caractéristiques**

**Description > de l'usage** Le produit permet d'assurer des fonctions structurelles (dalles de plancher) ou non (revêtement).

**Preuves d'aptitude > à l'usage** Le panneau est conforme aux exigences des normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5. La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.

**Déclaration > de contenu** Le produit ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

**Principaux > composants et emballages** Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé et les emballages de distribution.

Composant	Masse (kg / UF)
Produit	
Bois (en sec)	11,2
Colle biosourcée (en sec)	1,7
Emballages	
Cartons	4,37E-03
Chevrons bois	6,52E-02
Cerclage PET (Polytéréphtalate d'éthylène)	1,90E-03
Palette	4,31E-02
Installation	
Eléments métalliques (acier inoxydable)	2,39E-02

**Durée de vie > de référence** Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

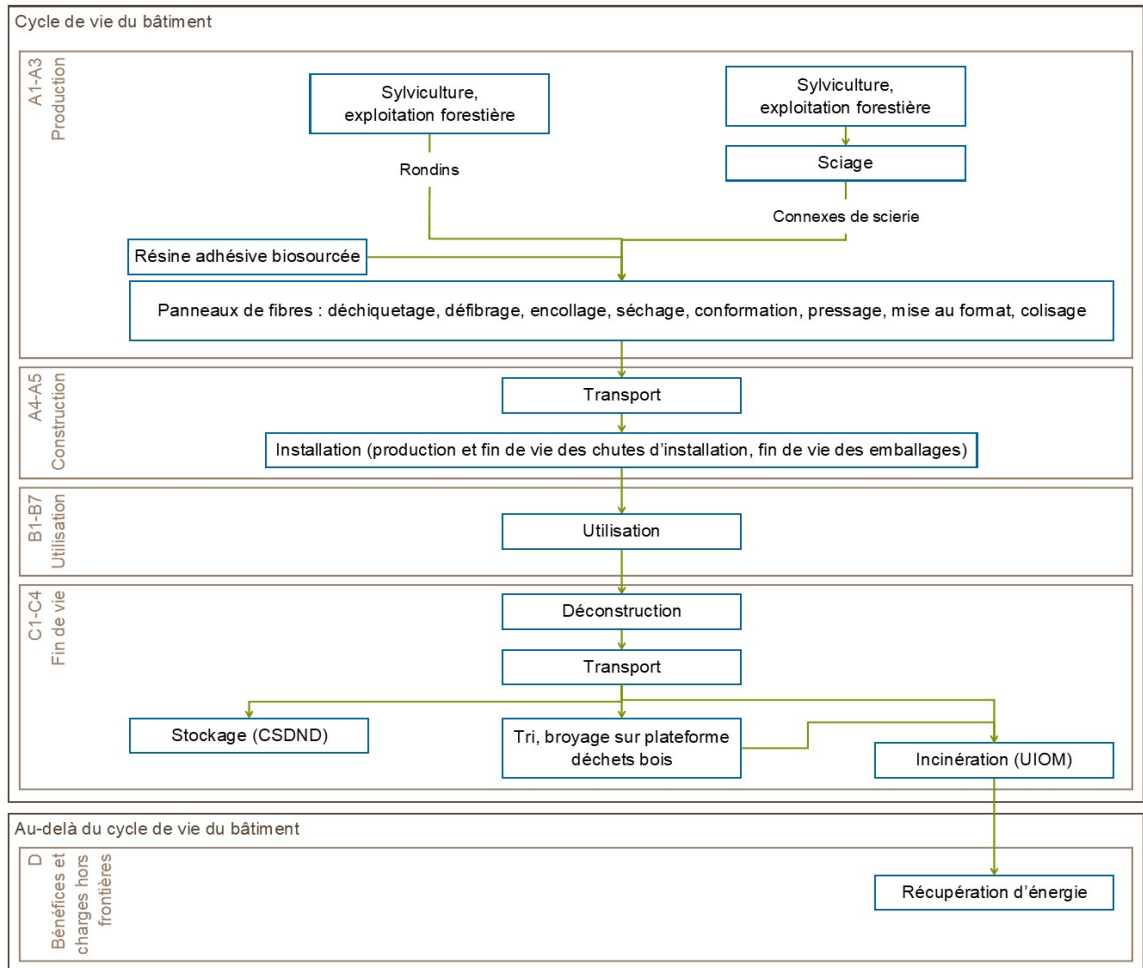
Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	100 ans
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5.
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Non concerné.
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	L'utilisation est possible dans les ouvrages relevant de la classe d'emploi 1 au sens de NF EN 335. La classe d'emploi 1 désigne les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	L'utilisation est possible dans les structures relevant de la classe de service 1 au sens de l'Eurocode 5. La classe de service 1 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 65% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 7% et 13%.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité des composants remplaçables	Pas de maintenance.

**Stockage > de carbone et contenu biosourcé** Le tableau suivant présente des informations environnementales complémentaires sur la quantité de carbone stockée par le produit et sur son contenu biosourcé.

Paramètre	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	5,9 kg C / UF
Durée de stockage	100 ans
Contribution à l'atténuation du changement climatique liée au stockage temporaire de carbone (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	-18,4 kg CO <sub>2</sub> éq. / UF
Masse de matière biosourcée	12,5 kg / UF

# MÉTHODE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Diagramme > Le diagramme suivant décrit les frontières du cycle de vie du produit et les processus inclus dans les différents modules. Les principales étapes de fabrication sont les suivantes : déchetage (écorçage des rondins, coupe des rondins et des connexes de scierie en plaquettes) ; défibrage par traitement thermomécanique ; encollage des fibres ; conformation des fibres pour constituer le matelas ; pressage à chaud ; mise à dimension et finition (équarrissage, ponçage).



# SCÉNARIOS ET INFORMATIONS TECHNIQUES ADDITIONNELLES

Le tableau suivant présente les scénarios et informations techniques additionnelles utilisés pour modéliser le cycle de vie du produit.

	Paramètre	Valeur
A1-A3 Production >	Panneau	Panneau MDF NEXT®
	Épaisseur	19 mm
	Humidité	6,4%
A4 Transport > jusqu'au site de construction	Véhicule et carburant utilisé	Camion semi-remorque 24t avec consommation de gasoil : - à plein : 0,43 l / km, - à vide : 0,26 l / km.
	Distance entre le fabricant et le chantier	460 km
	Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de chargement : 90% Taux de retour à vide : 15%
A5 Installation > dans le bâtiment	Taux de chute à l'installation	8% du produit 100% des déchets d'emballage
	Consommation d'intrants auxiliaires	Acier : 2,39E-2 kg / UF
	Consommation d'autres ressources	Electricité : 1,01E-3 kWh / UF
	Fin de vie des chutes d'installation	Chutes : 1,1 kg / UF Flux de déchet final en tant que matière à valoriser énergétiquement.
	Fin de vie des emballages non valorisables	Eléments plastique (PET) : 2,1E-3 kg / UF 62% incinération, 38% stockage en CSDND.
B2 Maintenance >	Processus de maintenance	Pas de maintenance.
	Processus de réparation, remplacement et réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.
B3-B5 Réparation, > remplacement, réhabilitation		
B6-B7 Utilisation > relative au fonctionnement du bâtiment	Utilisation d'énergie et d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.
C1 Déconstruction >	Consommation pour le démontage	Electricité : 1E-3 kWh / UF
C2-C4 Fin de vie >	Scénario de fin de vie	La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction (pour le MDF) : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec réorientation pour le MDF du fait de leur faible recyclabilité, en UIOM pour incinération avec valorisation énergétique), 16% sont directement incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.
C2 Transport > des déchets	Véhicule et carburant utilisé	Poids-lourd 24 tonnes, consommation 0,249 L / km
	Distance entre chantier et centre de tri	50 km
C4 Élimination > des déchets	Stockage des déchets de bois	Non dangereux : 2,6 kg / UF Dégradation du bois : 15%, carbone réémis à 50% sous forme de CO <sub>2</sub> et à 50% sous forme de CH <sub>4</sub> , 70% du CH <sub>4</sub> brûlé
	Incinération des déchets de bois	Non dangereux : 12,5 kg / UF Rendement de l'opération d'incinération : 60%
D Potentiel de > réutilisation, récupération, recyclage	Description	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent : - au niveau de l'incinération, la substitution de l'énergie thermique et électrique récupérée. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LE CALCUL DE L'ACV

RCP utilisées > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Frontières du système > Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, en particulier concernant les principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et de « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).

Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés de façon synthétique dans le diagramme du cycle de vie.

Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières :

- pour l'étape A1 : éclairage du site de fabrication ;
- pour l'étape A2 : transport des employés ;
- pour toutes les étapes : fabrication et maintenance lourde de l'outil de production et des systèmes de transport (camions, routes, pylônes électriques, bâtiments et équipements lourds du site de fabrication...) ; toutefois certaines données génériques utilisées pour ces travaux ont été incluses avec les contributions liées aux infrastructures.

Règle de coupure > Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire).

Elles s'appliquent aux matières premières non spécifiées.

Allocations > Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485:2014 ont été respectées :

- affectation évitée tant que possible ;
- affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;
- dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

En particulier, les pertes générées lors de la fabrication ont été comptabilisées comme des déchets et affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données liées à la fabrication des panneaux NEXT® sont issues de la collecte réalisée auprès de Panneaux de Corrèze en 2016. Ces données ont été vérifiées et actualisées en 2022 si nécessaire avec Panneaux de Corrèze. Les données propres au système adhésif biosourcé ont été collectées en 2021-2022. Les données secondaires sont issues de la base de données ecoinvent version 3.8.

Représentativité > Les données sont représentatives des produits NEXT® conformes à la section « Description du produit » (ci-dessus), fabriqués en France par l'entreprise Panneaux de Corrèze pour le marché français.

# PARAMÈTRES ENVIRONNEMENTAUX ISSUS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

		A1-A3 Production	A4-A5 Construction			B Utilisation							C Fin de vie				A-C Cycle de vie	D Bénéfices et charges hors frontières	
		A1-A3 Matières premières, transport et fabrication	A4 Transport	A5 Installation	A4-A5 Sous-total	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	B1-B7 Sous-total	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	C1-C4 Sous-total	A-C Sous-total
Paramètres décrivant les impacts environnementaux																			
Potentiel de réchauffement global	kg CO <sub>2</sub> éq. / UF	-18,4	0,368	1,09	1,46								9,00 E-05	0,0891		19,1	19,2	2,18	-3,2
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	3,78 E-07	6,74 E-08	4,41 E-08	1,11 E-07								7,85 E-12	1,44 E-08		2,92 E-08	4,36 E-08	5,33 E-07	-3,26 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO <sub>2</sub> éq. / UF	0,0182	0,000954	0,00232	0,00328								4,36 E-07	0,000484		0,00304	0,00352	0,025	-0,0116
Potentiel d'eutrophisation	kg PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> éq. / UF	0,00861	0,000156	0,000786	0,000942								4,12 E-08	0,000106		0,000793	0,000899	0,0104	-0,000826
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,00115	4,55 E-05	0,000142	0,000188								1,87 E-08	1,45 E-05		0,000394	0,000409	0,00174	-0,000552
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	7,54 E-06	8,61 E-10	5,22 E-06	5,22 E-06								3,42 E-09	2,60 E-07		3,31 E-07	5,95 E-07	1,34 E-05	-8,92 E-07
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	49,1	5,54	6,2	11,7								0,00107	1,41		2,65	4,06	64,9	-47
Pollution de l'air	m <sup>3</sup> / UF	534	30,2	88,9	119								0,00942	7,57		81	88,6	742	-164
Pollution de l'eau	m <sup>3</sup> / UF	10,4	0,109	0,917	1,03								2,94 E-05	0,0298		0,218	0,248	11,7	-0,481

		A1-A3	A4-A5			B							C				A-C	D		
		Production	Construction			Utilisation							Fin de vie				Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières		
		A1-A3 Matières premières, transport et fabrication	A4 Transport	A5 Installation	A4-A5 Sous-total	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	B1-B7 Sous-total	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	C1-C4 Sous-total	A-C Sous-total	D Réutilisation, récupération et/ou recyclage
<b>Paramètres décrivant l'utilisation des ressources</b>																				
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	6,32	0,0153	0,943	0,958									0,000969	0,0187		170	170	177	-2,58
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	273		5,44	5,44												-182	-182	96,7	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	280	0,0153	6,39	6,4									0,000969	0,0187		-12,3	-12,3	274	-2,58
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	88,1	5,57	9,6	15,2									0,012	1,5		13,6	15,1	118	-99,1
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	13,6		1,08	1,08												-10,7	-10,7	3,91	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	102	5,57	10,7	16,3									0,012	1,5		2,87	4,38	122	-99,1
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	8,97 E-18		-3,37 E-17	-3,37 E-17														-2,47 E-17	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	51,8		4,14	4,14														55,9	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF																			
Utilisation nette d'eau douce	m³ / UF	0,054	0,000543	0,00562	0,00616									3,50 E-06	0,000358		0,0169	0,0173	0,0774	-0,0292
<b>Paramètres décrivant les déchets</b>																				
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,0802	0,000174	0,143	0,143									4,60 E-06	0,00109		0,162	0,163	0,386	-0,0248
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	0,719	0,00337	0,223	0,226									8,02 E-05	0,0128		2,62	2,64	3,58	-0,494
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,000796	3,79 E-05	7,32 E-05	0,000111									1,58 E-07	1,12 E-06		6,25 E-06	7,52 E-06	0,000915	-0,000762
<b>Paramètres décrivant les flux sortants</b>																				
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF																			
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	0,0227		0,119	0,119											0,024	8,56 E-05	0,0241	0,166	
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF			1,03	1,03														1,03	
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF																38,2	38,2	38,2	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF																5,51	5,51	5,51	



# INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'ÉTAPE D'UTILISATION : CONTRIBUTION DU PRODUIT À LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS, ET RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU

En complément des informations requises par la norme NF EN 15804+A1, le tableau suivant présente des informations additionnelles exigées par le complément national NF EN 15804/CN sur la contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments ainsi que le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation.

	Paramètre	Valeur
Contribution > du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	Confort hygrothermique	Sans objet.
	Confort acoustique	Sans objet.
	Confort visuel	Les panneaux bruts n'apportent aucune contribution à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment car ils ne sont pas visibles depuis l'intérieur des pièces.
	Confort olfactif	Sans objet.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.
B1 Utilisation > du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
	Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
	Émissions radioactives naturelles	Aucun essai n'a été réalisé.
	Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet.
	Émissions dans l'eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
	Émissions dans les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
	Émissions dans le sol	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec le sol.

## CADRE DE VALIDITÉ ENVIRONNEMENTALE

Aucun cadre de validité environnementale n'est nécessaire pour une FDES individuelle.